

Cours 3 : Pouvoir de révélation de l'évènement.

« À l'inverse, l'extraordinaire a un véritable pouvoir de révélation. Il fait surgir des réalités hors du commun aussi bien que des sensations nouvelles. L'évènement rompt le fil continu du temps et donne à l'instant une intensité qui suscite des émotions fortes : joie, surprise, émerveillement... Il donne le sentiment d'une plénitude qui justifie tous les superlatifs. »

Document n°1 : Anne-Marie Baranowski, « La transgression dans le conte. Dévoiler-Avertir-Prévenir ? »,

La particularité du conte, qu'il soit 'romantique' ou 'populaire' réside dans le fait que l'inouï – relevant indifféremment du merveilleux ou du terrible – coexiste de plain-pied avec le quotidien prosaïque, incarnant une forme de permanence derrière le déroulement événementiel. Or transgresser signifie en premier lieu outrepasser des interdits clairement spécifiés ou codifiés – obligations sociales, lois, valeurs éthiques – en second lieu enfreindre une norme faisant l'objet d'un consensus, mais se dispensant le cas échéant de définition. C'est dans cette acception que le conte intervient d'une manière particulièrement intéressante, car la dimension de merveilleux qu'il recèle autorise tout : réalisation du désir, mais aussi concrétisation de peurs, avouées ou non, individuelles ou ataviques. Le moment de la transgression est celui où l'interdit s'arroe, plus ou moins brièvement, droit de cité, lorsque le récusé, parallèlement rejeté et confusément appelé l'emporte sur la discipline de la raison. C'est le moment où l'obscurité, liée au désir, au mal, au refoulé, défait la clarté de la conscience.

Document n°2 : Gustave Doré, Gravure illustrant les *Contes ou histoires du temps passé avec des moralités* de Perrault, 1867.



Document n°3 : Marc Aymes, Charles Ruelle, Élodie Cassan, Déborah Cohen, Benoît Fliche, Héloïse Hermant, Bérengère Hurand et Laurence Marie, « Penser par extraordinaire », *Labyrinthe*, 26 | 2007, 11-76. Labyrinthe.revues.org/4153

Hors norme ?

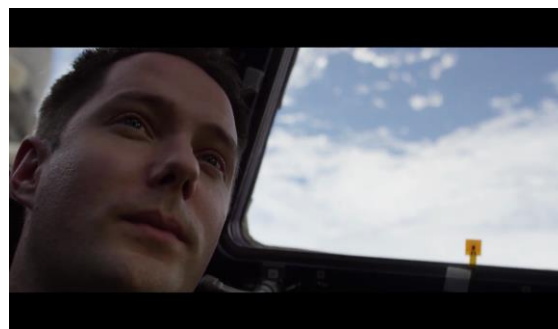
Comment penser l'écart sans penser la norme ? Le plus grand des génies, celui dont l'écart à la norme atteint une dimension aussi grande que possible échappe-t-il à la normalisation ? Cet être dont le talent, relativement à la majorité des mortels, constitue presque une pathologie, peut-il être pensé en dehors de toute référence

commune ? Quelle est sa vraie valeur, et comment l'évaluer, s'il n'est point l'initiateur, le référent originel, d'une discipline, d'une académie, d'un style ou d'un système ?

Lorsque Kant, au § 46 de la *Critique de la faculté de juger*, définit le génie comme celui dont la nature (innée) donne ses propres règles à l'art, il le place d'emblée dans une autre sphère que ses prédécesseurs. Le génie ne doit rien à l'apprentissage. Mais parce qu'il est originel, il se doit aussi d'être exemplaire et de faire école car tous les êtres de raison ne sont pas dotés d'une faculté d'imagination qui puisse les soustraire entièrement aux règles de l'art et de la pensée. Le génie, au commencement d'une série, est l'être autour duquel se structure un nouvel ordre spécifique, un style artistique, une catégorie esthétique, etc. Transcendant les normes du passé vis-à-vis desquelles il exprime son indépendance, il est créateur des normes de l'avenir. [...]

Cette procédure d'instauration d'un ordre nouveau en s'appuyant sur ce qui constitue pour lui une exception est aussi le facteur opératoire d'autres révolutions : scientifiques, par exemple. Un premier exemple tiré des sciences biologiques illustre la généralisation d'un **fait minoritaire** : c'est celui de la théorie cellulaire qui naît dans les années 1830. Jusqu'à cette époque, les observations microscopiques (mauvaises, à cause des limitations techniques) laissaient croire à l'hétérogénéité radicale des structures tissulaires dans l'organisme. Loin d'être considérée comme « l'unité fondamentale de la vie », la cellule était perçue comme un composant parmi d'autres du vivant. En 1838, dans ses *Beiträge zur Phytogenesis* [*Contributions à la phytogénèse*], puis en 1841 dans les *Grundzüge der wissenschaftlichen Botanik* [*Principes fondamentaux de la botanique scientifique*], le botaniste allemand Jakob Mathias Schleiden généralise par une procédure inductive l'idée que la cellule est une unité fonctionnelle capable de se diviser et que toute cellule provient d'une cellule : c'est une idée que son contemporain Theodor Schwann appliquera au règne animal. Avec cette théorie, les problématiques d'investigation, ainsi que les procédures de recherche et d'organisation du savoir, se trouvent bouleversées en vue d'une analyse centrée sur un nouvel objet.

Document n°4 : Clint Eastwood, *Sur la route de Madison*, 1995.



L'astronaute français à bord de l'ISS, 2017.

Document n°5 : Thomas Pesquet, *New Eyes*, European Space Agency, 2017.

					Idée directrice de §